

CONTRAT DE RESERVATION SAISONNIERE 2020 (gite 4 personnes)

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

E-mail :

Accepte les conditions de location et les tarifs joints et s'engage à occuper une maison  
sise : 20 rue Max Fournier 30350 à Lézan .

Nombre d'adultes :      Nombre d'enfants :      Age des enfants :

Accepte le tarif correspondant à la période choisie à savoir :

Du    /    /2020    au    /    / 2020 inclus

La location de la maison ne deviendra effective qu'après notre accord et après  
versement d'un acompte de : 200 euros (par semaine louée)

Tout versement non accompagné du contrat de réservation ne pourra en aucun cas être  
considéré comme une réservation. A réception de ces documents, une confirmation de  
réservation vous sera adressée par mail.

Pour toute annulation de réservation effectuée 1 mois avant la date du séjour, l'acompte  
nous restera acquis.

Conditions générales de location de la maison :

- 1) La location se fait du jour d'arrivée à partir de 15h00 au jour de départ avant  
11h00.
- 2) Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.
- 3) Nos clients doivent être assurés, nous déclinons toute responsabilité en cas de  
vol, incendie, intempéries, etc...et en cas d'incident relevant de la responsabilité  
civile du client. L'utilisation de la piscine est sous votre responsabilité, les  
enfants doivent rester sous votre surveillance.
- 4) Toute location prévoit un nombre de personnes maximum qui doit être respecté.

- 5) Une caution de 300,00€ vous sera demandée (chèque ou espèce). Elle garantit la perte, la casse ou la dégradation du matériel loué. Le matériel est en bon état de fonctionnement et de propreté.  
Le réfrigérateur devra être dégivré la veille de votre départ.  
Toute dégradation fera l'objet d'une retenue sur le dépôt de garantie.  
(Cette somme vous sera remboursée en fin de séjour après inventaire).
- 6) Une seconde somme de 75.00 € vous sera demandée et restituée uniquement dans le cas où le locatif est prêt à être reloué immédiatement soit :  
  
Sol balayé et lavé dans tout le locatif, gazinière nettoyée ainsi que tout l'équipement de la cuisine, salle de bains, WC ...  
  
(Cette somme vous sera remboursée en fin de séjour après inventaire).  
  
Il vous est possible de régler cette somme afin que le nettoyage soit effectué à votre place.
- 7) Le montant total du séjour sera réglé entièrement le jour de l'arrivée (par chèque ou espèces), aucune déduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.
- 8) Les animaux ne sont pas acceptés. La maison est non-fumeur.
- 9) Les draps et linges de toilettes ne sont pas fournis.
- 10) La piscine est ouverte de Mai à Septembre et selon conditions météo.
- 11) La taxe de séjour de (1,10 euro par jour/adulte) est à régler le jour d'arrivée.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions du présent contrat.

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature (à faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

Une fois complété et imprimé, merci de retourner le présent contrat accompagné de votre acompte à : Mme Damiot Carole 20 rue Max Fournier 30340 Lézan Tel : 06 85 66 03 96